

Maison de la Rivière Maskinongé



Les travaux avancent à grands pas à la Maison de la Rivière Maskinongé, site communautaire avec vocation récréotouristique et environnementale.

Au courant de l'été, se déroulera la phase d'aménagement paysager. Nous souhaitons de tout cœur vous recevoir dans la nouvelle salle de conseil dès l'automne.



Assemblée publique de consultation

PROJET DE RÈGLEMENT # 398-2023

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UNE

- **MODIFICATION AU RÈGLEMENT RELATIF AUX CONDITIONS D'OBTENTION DE PERMIS DE CONSTRUCTION # 063-1989-05**

AVIS PUBLIC est par la présente donné que, lors de la séance ordinaire tenue le 8 mai 2023,

- Le conseil a adopté le 1^{er} projet de règlement # 398-2023 modifiant le règlement original numéro 063-1989-05, intitulé « Règlement relatif aux conditions d'obtention des permis de construction », afin de permettre que la construction d'un bâtiment accessoire s'effectue sur un terrain qui n'est pas adjacent à un chemin conforme si le bâtiment principal a été construit conformément.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 12 juin 2023 à 19 h**, en salle du sous-sol de l'école Germain-Caron située au 490, rue Principale.

Au cours de cette assemblée publique, le projet de règlement sera expliqué de même que les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus.

Équipe du journal :

Raymonde Ally
Chantale Dufort
Audrey Soulières
Francine Coutu
Normand Grégoire
Martin Larrivée
Élisabeth Trudeau

Impression

Manon Rainville Design

Pour nous joindre :

journal@saint-didace.com

Ce projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, situé au 380, rue Principale, du lundi au jeudi, de 9 à 16 heures ou sur le site internet www.saint-didace.com.

Fait et donné à Saint-Didace ce 15^e jour de mai 2023

CHANTALE DUFORT

Directrice générale



Règlements

Rappel de la réglementation sur les épandages de fertilisant

Le 12 avril 2021, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 362-2021, intitulé, « *RÈGLEMENT SUR LES ÉPANDAGES DE FERTILISANTS* ». Il vise essentiellement à prévenir l'épandage de déjections animales et de boues ou résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers lors des longs week-ends d'été pour permettre une qualité de vie aux citoyens sur le territoire en période de grands congés.

LES ÉPANDAGES DE FERTILISANT SONT INTERDITS : les vendredis, samedis et dimanches des week-ends suivants :

- la fête nationale,
- la première semaine des vacances de la construction
- la deuxième semaine des vacances de la construction
- la fête du Travail.

Ce règlement traduit la volonté du conseil municipal de protéger la qualité de vie des citoyens.

Nous vous invitons à consulter l'entièreté du règlement sur le site internet de la Municipalité de Saint-Didace : <https://saint-didace.com/services/urbanisme/reglements/>

Réjean Allard, prop.
MÉCANIQUE GÉNÉRALE REMORQUAGE
450 835-4664
541, Route 348
St-Didace (Québec) J0K 2G0
GARAGE ST-DIDACE

Les Ateliers du Portage
Alain Comeau-Artisan ébéniste
450-835-2281
Meubles traditionnels & Anciens
Restauration-Reproduction
Armoires de cuisine
701 chemin du Portage St-Didace Qc. J0K 2G0
www.ateliersduportage.com



Paroisse St-David Communauté chrétienne St-Didace

Messes de juin

Le 04 juin : pour Jacqueline Desrochers de la collecte aux funérailles

pour Gérard Lemay par la famille

Le 11 juin : pour Michel Desrosiers par la famille

pour Yolande Lefrançois par la succession

Le 18 juin : pour Fernand St-Cyr par son épouse

pour Brigitte St-Cyr par la famille

pour Gérard Lussier par la famille

Le 25 juin : pour Thérèse Desrosiers par la famille

pour Théophane Bernèche par la famille

Pour les lampes du sanctuaire de juin :

Semaine du 04 juin : Pour les intentions personnelles d'un paroissien

Semaine du 11 juin : Pour Robert Comtois par Gisèle St-Cyr

Semaine du 18 juin : Pour les intentions personnelles de Guy Desjarlais

Semaine du 25 juin : Pour les intentions personnelles de F.O. Nault

Avis important :

Nous avons toujours besoin d'intentions de messes et de lampes du sanctuaire qui doivent brûler toute la semaine. Nous vous remercions de votre collaboration.

À noter aussi que depuis le 31 janvier 2023, le prix de l'entretien d'un lot au cimetière est de 400 \$ pour 25 ans et que les paiements à l'année ne sont plus acceptés. Pour tout renseignement, à ce sujet, communiquez au secrétariat de la paroisse au 450 835-4788.

Pour tout autre renseignement : CARMEN DESCHÊNES au 450 835-4897



Nouvelles de l'école Germain Caron

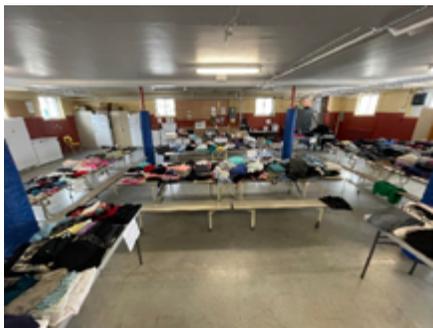
Bonjour chers citoyens et citoyennes de St-Didace ! Le mercredi 12 avril dernier, les élèves de l'école Germain-Caron, plus précisément ceux de la classe de Mme Edith, ont participé à une animation de 2 périodes de 54 minutes. L'animation a été présentée par Maude qui travaille à l'organisme AGIR Maskinongé et André Désilet, un résident du lac Mandeville. Ils étaient venus nous parler des différents types d'oiseaux que nous pouvons retrouver dans chaque étendue d'eau du Québec. Ils nous ont appris, entre autres, que les dinosaures avaient des plumes pour ne pas avoir de coup de soleil.

Ils ont apporté plusieurs spécimens d'oiseaux naturalisés pour pouvoir nous montrer les différentes parties du corps comme les ailes et les pattes. Pour nous permettre d'en apprendre un peu plus, ils nous ont fait écouter des sons d'oiseaux et nous ont aussi montré des images d'oiseaux. Ils nous ont aussi proposé un jeu collectif. En équipe, il fallait replacer toutes les cartes qui appartenaient au même volatile. Par exemple, sur une carte, il y avait une image de pattes d'aigle. Sur une autre, il y avait un nid d'aigle. Aussi, il y avait la nourriture consommée par ce dernier. Finalement, il y avait une carte sur laquelle on voyait la tête de l'oiseau de proie. Aussi, en équipe, on a aussi joué à reconnaître les chants des oiseaux. Lors de la visite, nous avons pu poser des questions. Si jamais vous avez envie de voir des espèces rares, vous pouvez aller visiter le lac Mandeville. C'est un endroit où on peut observer plusieurs espèces d'oiseaux. Vous allez vraiment en avoir plein la vue !!!



MÉDÉRIK ALLARD (6^e année) et THOMAS LEFRANÇOIS, ministre des Sports (6^e année)

Bonjour !



Aujourd'hui, nous, Dafné et Blanche, allons vous parler du résultat de l'extraordinaire projet de friperie. Tout d'abord, donnons quelques explications pour ceux qui n'étaient pas au courant de notre projet friperie Deuxième Vie. Les élèves de la classe de 5^e et 6^e de Mme Édith ont organisé ce projet de friperie pour amasser des sous pour nous permettre d'organiser de belles activités éducatives. Le superbe événement a eu lieu le 21 avril de 12 h 45 à 17 h. Il y a eu de nombreuses personnes qui ont témoigné leur satisfaction envers le bel accueil de la part des élèves. On a eu plein de compliments positifs des clients. Le linge était installé dans

le gymnase où les clients allaient choisir les vêtements qui leur plaisaient. La plupart des acheteurs sont repartis avec des sacs pleins à rebord. On a fait ce magnifique projet pour donner une deuxième vie au linge et quelques objets pour souligner le Jour de la Terre. À la fin, on a récolté 450,30 \$. Merci à tous les gens qui nous ont encouragés. À la fin de la journée, il y a quelques élèves qui sont restés pour aider Mme Edith à remettre les vêtements dans des sacs. C'était bien amusant !

DAFNÉ LESSARD SERRANO, 5^e année, ministre de la Culture

BLANCHE BOUCHARD, 6^e année, ministre de l'Éducation

Bonjour chers citoyens et citoyennes de Saint-Didace.

Le mercredi 26 avril, nous avons eu la chance d'avoir la visite de Mme Brigitte Dionne, la mère de Nolan, un élève de 6^e année. Elle était venue nous parler de son métier, masso-kinésithérapeute. C'est quoi ? C'est de faire des massages pour aider les gens à avoir moins de douleurs dans leur corps, de se sentir mieux ou encore pour relaxer. Elle a commencé sa carrière de masso-kinésithérapeute en travaillant au Baluchon à Saint-Paulin. Maintenant, elle travaille au Reflet Beauté situé à Saint-Jean-de-Matha. Elle est travailleuse autonome, ce qui veut dire qu'elle travaille à son compte. Pendant sa présentation, ça sentait très, très bon, car elle avait déposé quelques gouttes d'huile essentielle dans un diffuseur. Quand elle travaillait au Baluchon, elle avait la chance de faire des massages dans un pavillon installé sur la rivière au son de la chute d'eau. Elle nous a aussi expliqué





qu'elle faisait parfois des enveloppements aux algues et même au cacao. Voici les étapes : elle disait au patient de se déshabiller et de mettre une serviette. Ensuite, elle enrobait son patient avec la pâte de cacao puis elle mettait une couverture chauffante pendant 20 minutes. Ensuite, elle invitait son patient à aller se nettoyer dans le spa. À la fin de la présentation, elle a fait un tirage pour gagner un massage sur chaise de 5 minutes. C'est Charlie qui a été l'heureuse élue. Aussi, elle a fait tirer des bouteilles d'huile essentielle au sapin baumier et à l'orange. Ce sont Nalia et Médéric qui ont gagné. C'était très intéressant !

XAVIER BERGERON (6^e), ministre de santé et de la Sécurité publique
et NOLAN ALLARD (6^e), prof d'éduc.

Bonjour chers citoyens et citoyennes de Saint-Didace,

Aujourd'hui, nous allons vous parler d'une formation de RCR tenue par le service ambulancier de Saint-Gabriel qui a eu lieu le jeudi 27 avril. Les ambulanciers sont venus nous voir dans le gymnase de notre école. Ils s'appellent Louis-Olivier et Émilie. Ils nous ont tout d'abord expliqué ce que voulait dire « RCR ». Cela signifie réanimation cardio-respiratoire. Ils nous ont aussi appris ce qu'il faut faire si quelqu'un s'étouffe, si jamais quelqu'un



perd connaissance et comment utiliser un défibrillateur. Ce dernier est une petite machine qui sert à donner des chocs au cœur pour le réanimer afin qu'il recommence à battre normalement. Pour ce faire, vous devez démarrer le défibrillateur, poser les collants sur le corps et suivre les indica-



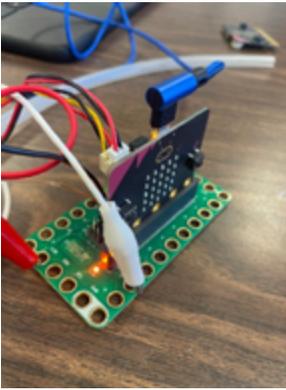
de la personne en détresse tions données par la voix nous avons également eu la quins. Nous avons pu tester Nous avons donc tous appris donc le sauver. Quelques

du défibrillateur. Pendant la présentation, chance de pratiquer le RCR sur des mannele défibrillateur et c'était très intéressant. les techniques pour réanimer quelqu'un, jours après, ils sont revenus à notre école pour nous remettre nos cartes de RCR. Ils en ont profité pour nous faire visiter l'intérieur de l'ambulance.

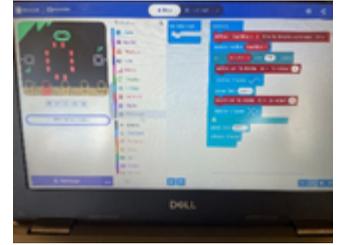
LORENZO SANTANA BERTHELETTE, 6^e année

ANTOINE DUGUAY, 6^e année, premier ministre de la classe

Daniel Ricard est un conseiller pédagogique. Comme vous le savez déjà, il nous a visité à quelques reprises pour nous encadrer dans notre projet de serre automatisée. Pour nous aider à programmer, nous utilisons le site makecode. microbit. Jusqu'à maintenant, il est



venu 3 fois à notre école pour faire de la programmation avec nous. Il nous apprend à programmer. Il est venu les dates suivantes : 17 mars, le 31 mars et le 6 mai. Lors de sa dernière visite, il nous a proposé un défi. Nous devons pomper l'eau dans un tube en utilisant les microbit. Le but est d'arroser nos plants de façon automatisée. Il fallait donc découvrir le degré d'humidité de la terre en utilisant un détecteur d'humidité. Si la terre était trop sèche, nous devons programmer de façon à ce que de l'eau soit pompée pour arroser les plants.



Quand la terre était suffisamment humectée, nous devons programmer de façon à ce que la pompe s'éteigne. Nous avons dû utiliser notre logique et notre débrouillardise. Nous avons bien aimé cela.

ILANN LACROIX MENEUST, 5^e année

GAËL PELLERIN DUFORT, 5^e année

Bonjour chers citoyens et citoyennes de St-Didace. Aujourd'hui, je vais vous parler de l'infirmière nommée Carole qui est venue nous parler de la sexualité le 25 avril et le 11 mai. Eh oui ! Ça peut paraître gênant, mais c'est tout à fait normal. L'homme et la femme ont chacun leurs propres parties intimes. Mme Carole est venue nous parler de la puberté que nous vivons à l'adolescence. Eh oui ! Notre corps se transforme petit à petit pour



devenir un adulte. Elle est aussi venue nous parler de l'hygiène, comme se brosser les dents, se laver les cheveux, etc. L'hygiène est très importante, car sinon on va te dire que tu sens mauvais ! Donc, tu dois bien laver tout ton corps, sinon tu vas puer en « zut flûte kiwi prout » comme disait mon parrain. Maintenant, parlons un peu de Carole... Elle a entre 50 et 60 ans. C'est l'infirmière pour plusieurs élèves de la commission scolaire ! Elle s'occupe aussi des vaccins. Elle peut aussi répondre à nos questions sur la sexualité ou même un autre sujet... Mais restez sur le bon thème ! C'est sûr que si tu parles de Pokémon, elle ne va peut-être pas te répondre ! Bon, retournons à nos moutons. Mon article de journal est malheureusement fini. Bye !!!



SHAWN DELLEY, 5^e année



Chers citoyens et citoyennes de St-Didace ! Comme vous le savez, la finale du Défi Apprenti Génie a eu lieu le 4 mai à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Rebecca St-Cyr et Evalencya Santana Berthelette ont été invitées pour démontrer leur génie avec leur catapulte respective. Rebecca l'a nommé « la super cuillère » et Evalencya l'a appelé « la catapulte magique ». Voici les résultats. Rebecca a obtenu la deuxième place alors qu'elle a remporté la médaille d'argent. Evalencya est arrivée en 3e place donc elle a obtenu la médaille de bronze. Elles ont toutes les deux eu un chandail et un coffre à crayons

ÉLIE ST-CYR, vice-premier ministre de la classe, 5^e année.

Chers citoyens de St-Didace. Aujourd'hui, je vais vous parler de l'animation de Réseau qui est le réseau communautaire d'aide aux alcooliques et aux autres toxicomanes. Mme Roxane est venue nous parler de la prévention de la toxicomanie le mercredi 10 mai. Roxane nous a expliqué, entre autres, les conséquences négatives de l'utilisation de la vapoteuse et de la cigarette pour notre santé. Pendant sa présentation, elle nous a expliqué qu'il arrivait parfois de vivre de la pression par nos pairs. Elle nous a donné des conseils pour résister à cette pression. Par exemple, on peut se trouver des excuses, on peut demander de l'aide, on peut miser sur l'humour ou encore proposer une autre activité. Elle nous a aussi présenté un document PowerPoint pour réviser les concepts de drogues, de dépendance et de prévention. Finalement, elle nous a expliqué que nous pourrions gagner une animation à la fin de l'année avec tous les intervenants du groupe Réseau puisque nous avons rapporté toutes les feuilles qu'elle nous avait demandé de compléter à la maison. Il y avait même une partie à faire avec nos parents. Roxane, si tu lis ça, tous les élèves te font un petit « coucou ».



CHARLIE PAPINEAU, 6^e année.

Bonjour chers citoyens et citoyennes du magnifique village de St-Didace. Aujourd'hui, nous allons vous parler du projet que Nalia Geoffroy-Cyr, Létycia Bowen et Blanche Bouchard ont organisé. Ce projet consiste à faire un spectacle de talents. Chaque élève nous présentera son talent. Ce projet sera présenté devant les parents à la fin de l'année scolaire. Certaines personnes ont décidé de faire du vélo, de la danse ou encore de la magie. Les élèves pourront se mettre en équipe pour démontrer leurs habiletés. Nous allons inviter les parents à venir assister au spectacle. Le spectacle de talent va se passer à l'école Germain-Caron. Pour les élèves qui ont besoin de plus d'espace pour faire leurs spectacles, ils auront la possibilité d'aller le faire à l'extérieur tandis que les élèves qui en ont besoin de moins pourront le présenter à l'intérieur dans le gymnase. Nous avons eu cette idée dans le but que les parents et les enseignants découvrent le talent de chacun. Les élèves qui veulent faire leur spectacle avec du matériel que nous n'avons pas à l'école devront l'apporter de la maison. Merci d'avoir lu notre article !

LÉTYCIA BOWEN, ministre de l'Environnement, 6^e année et NALIA GEOFFROY-CYR, 5^e année



Juin est un appel à l'eau !

Juin est une occasion de reconnecter avec la nature, de profiter de l'air chaud et de nous rappeler de la force et de la beauté de nos paysages que façonne l'eau.

Au Québec, c'est aussi le « Mois de l'eau » qui vise à sensibiliser et promouvoir des activités visant à faire connaître les enjeux liés à l'eau et à encourager les bonnes pratiques auprès de la population.

VENEZ PARTICIPER À UNE DE NOS ACTIVITÉS



Économie d'eau potable

Baril de récupération d'eau de pluie
Trousse d'économie d'eau

25% OFF

Mai à juillet

WWW.AGIRMASKINONGE.COM

Concours photos

Jentille (13)



Y'étang qu'on y pense

À la découverte des milieux humides

Du 15 mai au 14 juin 2023



La rive au bord de l'eau

10 juin de 9h30 à 11h30
Lac Ste-Rose, Mandeville



Plantes envahissantes ou pas

15 juillet de 9h30 à 11h45
Camping La Baie, Mandeville



Crédit photos © Sentinelles



AGIRMaskinongé

#ENACTIONPOURLEAU #STRATQCEAU #MOISDELEAU #QCPIERPARTENAIRE

BONNES PRATIQUES

Puis-je faire un feu à ciel ouvert (sans foyer conforme) ?

Oui, à condition d'obtenir obligatoirement un permis de brûlage émis par le service incendie avant de faire un feu à ciel ouvert.

- ✓ Le feu (branches seulement) doit être localisé dans une zone sécuritaire ayant un périmètre de trente (30) mètres minimum de tout bâtiment, boisé et herbes hautes. Le tas de branches doit être d'environ trois (3) mètres par trois (3) mètres au maximum n'excédant pas deux (2) mètres de hauteur.
- ✓ Vous devez contacter le numéro ci-dessous en laissant vos coordonnées afin qu'un responsable du service incendie vous rencontre pour émettre le permis dans les heures ouvrables.
- ✓ Nous vous rappelons que nous avons 24 heures ouvrables pour émettre un permis.
- ✓ Le fait de faire un feu ne doit pas nuire à votre voisinage. Même avec un permis, vous demeurez responsable des déboursés ou dommages qui peuvent résulter d'un feu ainsi allumé.



BONNES PRATIQUES

Quels sont les règlements concernant le foyer extérieur ?

Feux de bois dans un foyer extérieur:

- ✓ Un seul foyer extérieur est autorisé par bâtiment à condition qu'il soit situé dans une zone où l'usage habitation est permis.
- ✓ Le foyer ne doit pas être installé en cour avant du bâtiment.
- ✓ Il doit être situé à une distance minimale de un (1) mètre des limites de la propriété et à une distance minimale de quatre (4) mètres de toute construction, haie, arbustes ou boisé.
- ✓ Le foyer ne peut se trouver sous un arbre ou toute autre végétation.
- ✓ Le foyer extérieur doit être fermé sur toutes ses faces, soit par des matériaux non combustibles ou par un pare-étincelles.
- ✓ Un feu dans un foyer extérieur non conforme est considéré comme un feu à ciel ouvert (voir informations à ce sujet).
- ✓ Le fait de faire un feu ne doit pas nuire à votre voisinage.



familiprix

Champoux, Gagnon, Brissette & Ouellet

SERVICE DE LIVRAISON*
GRATUIT



TRANSFÉRER VOTRE DOSSIER PHARMACEUTIQUE*

Un choix qui vous appartient.
INFORMEZ-VOUS, C'EST SIMPLE ET RAPIDE !

*Certaines conditions peuvent s'appliquer. Détails en pharmacie.



Nouvelles de la bibliothèque

Journées de la culture 2023

Juste pour vous donner un avant-goût de ce qui s'en vient sur le plan culturel au cours de l'automne, voici quelques éléments qui sauront vous intéresser.

Les Journées de la culture se dérouleront le samedi 30 septembre et le dimanche 1^{er} octobre 2023.

Samedi 30 septembre, 19 h 30, à la sacristie. Entrée libre

Nous débuterons avec une prestation du réputé saxophoniste Yannick Rieu qui présentera une œuvre inédite qu'il a composée au cours de l'hiver dernier et qui rend hommage aux paysages et aux gens de la MRC D'Autray. L'œuvre s'intitule « Hymne à D'Autray ». Il viendra nous présenter cette œuvre avec un trio de musiciens et nous entretenir de sa démarche de création. Entrée gratuite pour les citoyens de Saint-Didace avec « contribution volontaire ».



Dimanche 1^{er} octobre, de 14 h 30 à 23 h

Coût d'entrée : 20 \$ pour la journée incluant 3 spectacles

Gratuit pour les jeunes du village de 12 ans et moins

(tous les spectacles du dimanche seront présentés à l'arrière de la bibliothèque. En cas de mauvais temps, on déménage dans l'église)



14 h 30 : Ruche d'art avec Alexandra Duchastel, dans la cour arrière de la bibliothèque



16 h : Gaétan Bergevin Blues Band avec des invités surprises

Gaétan Bergevin est un musicien autodidacte de plus de 30 années de carrière, de Vancouver au Québec et de la France aux États-Unis. Notamment grâce à sa voix exceptionnelle et à la finesse de son

jeu de guitare, il fut finaliste deux années consécutives au Festival de la chanson de Granby, finaliste au concours Ma Première Place des arts et aussi gagnant régional du concours Fender Guitar War. Bergevin perfectionne son art tout en cultivant de sérieuses racines pour le blues.

18 h : service de restauration et de bar sur place

19 h : Rob Lutes et Rob MacDonald

Guitariste de fingerstyle magistral doté d'une voix incomparable et émouvante, l'auteur-compositeur-interprète Rob Lutes a progressivement développé une collection de chansons se situant à la croisée des genres folk, Americana, country et blues. Son collaborateur de longue date, Rob MacDonald, est reconnu comme l'un des meilleurs guitaristes du Québec et a enregistré et joué avec plusieurs artistes québécois, dont Guy Bélanger, Dawn Tyler Watson et Angel Forrest.



21 h : Spectacle de clôture avec Steve Hill Trio

Avec plusieurs milliers de spectacles à son actif, Steve Hill construit sa réputation sur les planches.



Que ce soit à l'occasion de premières parties prestigieuses, de collaborations d'envergure et bien évidemment en tête d'affiche, il s'affirme comme une authentique bête de scène. Prix et distinctions par dizaines (Gala ADISQ, Gala Lys Blues, Prix Juno, Maple Blues Awards) saluent une véritable peinture du blues/rock. C'est avec ses musiciens que Steve Hill nous présente sa dernière offrande Dear Illusion, probablement son meilleur album à ce jour en termes de maturité et d'exécution, qui marque ses 25 ans de carrière.

des Ateliers de peinture Durand/Labelle exécuteront de la peinture en direct devant vos yeux.

À surveiller les infos à venir pour plus de précisions...

Bon été

ROBERT ROY

L'équipe de la bibliothèque

Le Comité culturel

Pendant tous les spectacles du weekend, les membres



*La référence
dans le domaine
de la carrosserie!*



GARAGE GILLES LEMAY

Gilles Lemay, propriétaire
gilleslemay@garagegilleslemay.com 451, Chemin Forsyght,
Saint-Didace (Québec) J0K 2G0

Tél. : (450) 835-5435 | www.garagegilleslemay.com

*Débosseleur peintre spécialiste de voitures antiques et de haut de gamme.
Plus de 30 ans d'expérience!*

LA JOUJOUTHÈQUE FARFOUILLE



La plus grande
bibliothèque de jouets
de la région!

**25.00\$ pour l'année, 3 jouets
par enfant pour 1 mois**

Pour plus d'informations, visitez
www.joujouthequedfarfouille.org



450 752-2587
845, St-Louis, Joliette (entrée
rue Lavaltrie)



EXCAVATION ALLARD

INSTALLATION DE FOSSE SEPTIQUE, TERRASSEMENT
TRANSPORT EN VRAC DE GRAVIER, SABLE, TERRE, PIERRE ETC.

513 Rte 348 Saint-Didace, QC J0K 2G0
450-835-4501



ATTENTION, ICI ON PROTÈGE notre Lac

L'Association du Lac Thomas | www.lacthomas.com



ÉRABLIÈRE CG

PRODUITS DE L'ÉRABLE

877, route 349, Saint-Didace (Québec) J0K 2G0

Alexis : 819-244-9735 - Jessie : 450-750-8576

erablierecg@gmail.com  **erablierecg**

RECYCLAGE



Frédéric Morin inc.

1752 rue St-Cléophas, St-Gabriel-de-Brandon, Qc J0K 2N0
450-835-1444 / 450-898-9817

- LOCATION DE CONTENEURS (LIVRAISON 7 JOURS)
- RECYCLAGE DE MÉTAUX ET MATÉRIAUX SECS
- TRANSPORT GÉNÉRAL
- VENTE DE PAILLIS



QUINCAILLERIE PIETTE ENR

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

DIVISION
GAGNE & DUPUIS INC.

RONA
SICO
sikkens

(450) 835-4733
(450) 835-1827
piette7807@hotmail.com

Jonathan & Amélie Lefrançois, Propriétaires
78, RUE ST-GABRIEL, ST-GABRIEL, Québec J0K 2N0



Les Sentiers canins Maskinongé

Vous vivez maintenant avec un chien.

Combien de fois ai-je entendu : « je veux un jeune chien pour le mettre à ma main ». Depuis le début et surtout avec mon métier, je n'ai jamais eu le loisir de choisir mes chiens, je les ai tous acceptés comme ils sont, jeunes, vieux, malades, agressifs, peureux ou pour certains très heureux de nature et zen ; j'ai vite compris que tous avaient leur propre personnalité et que la seule chose que j'avais à faire était de les accepter et de faire certains sacrifices.

On ne peut pas espérer avoir un animal vivant à l'origine à l'extérieur, à l'état sauvage, de le domestiquer, puis de l'amener dans notre maison sans avoir à accepter certains compromis. Un chien n'est pas un bibelot, une commodité ou une parure, c'est un animal. Du coup vous partagez votre vie avec une autre espèce, vous vivez maintenant avec un chien.

Votre gazon ne sera plus jamais aussi vert, vous aurez peut-être des trous dans votre parterre, votre haie sera redessinée, les jours pluvieux, de la boue amenée dans votre maison et j'en passe.

Dans la maison, il est possible que vous ayez à vider vos comptoirs, ranger vos souliers ou manettes de télévision, la buanderie fermée et les jouets des enfants ramassés, vous vivez maintenant avec un chien.

Du coup, ils vont aboyer au bruit inattendu, ils protègent leur territoire, parfois de façon agressive, ils n'accepteront pas toujours des étrangers dans votre maison, ils ne connaissent pas le concept de la famille élargie comme les matantes et les moncles, ils ne voient pas les choses et les personnes comme nous, ils ne joueront pas toujours avec les autres chiens, vous vivez maintenant avec un chien.

Ils vont avoir besoin d'encadrement, tout en restant actifs et productifs, ils vont avoir besoin d'entraînement dans une atmosphère calme, juste et consistante. Ils auront besoin d'orientation, de coaching et de renforcement pour adopter un comportement contre nature de leurs phénotypes, vous vivez maintenant avec un chien.

Avec le temps, ils gagneront en maturité, modifieront leurs comportements, leurs habitudes et même leurs préférences, ce ne sont pas des robots, ils peuvent être sujets à des sautes d'humeur ou des comportements imprévisibles, ils peuvent changer au gré de leur âge ou de leur état de santé, leur comportement ne vient pas avec une garantie, ils doivent être considérés pour qui ils sont et non ce que vous voulez qu'ils soient, vous vivez maintenant avec un chien.

Vivre avec un chien ne relève pas du droit de l'Homme, c'est un privilège, une responsabilité et une éducation partagée. Ce sont des animaux, qui doivent être traités et reconnus comme tels, cela ne nous empêche pas de les aimer ou les considérer comme membre de la famille, en fait tout au contraire, les comprendre, c'est savoir les respecter.

Sachons apprécier de vivre avec eux, aidons-les à apprécier vivre avec nous.

NB : Juste un petit rappel à tous, et particulièrement aux citoyens qui ne sont pas détenteurs d'un permis de chenil et qui désireraient posséder plus de deux (2) chiens par unité d'habitation, il vous faudra bien vous informer sur la portée de l'article 6 (R312-2017) du règlement SEC-aut-001. Depuis cette révision, il y a une limitation à deux (2) chiens dans les zones résidentielles et de vil-légiature. Assurez-vous de vérifier la zone de votre domicile auprès de la municipalité.

Le règlement concernant le contrôle des animaux est disponible sur le site internet de la municipalité.

YVES LAHAIE,

Votre contrôleur canin 514 885-8221

**merveilles
d'abeilles**

MIEL NON FILTRÉ | MIEL BRUT CRU
RAYONS DE MIEL | PROPOLIS BRUTE
POLLEN CRU | PAIN D'ABEILLE CRU
CHANDELLES EN CIRE D'ABEILLE
AROMIEL | PROPOMIEL

Jonathan Lessard
Carmen Serrano Rodriguez
Apiculteurs

450-840-1010
www.merveillesdabeilles.biz
info@merveillesdabeilles.biz
Saint-Didace QC

f @ y+ in

**merveilles
d'abeilles** GUIDE DE REMPLACEMENT DU SUCRE PAR LE MIEL

Remplacer cette quantité de sucre	Par cette quantité de miel	Et soustraire cette quantité de liquide
250 ml (1 tasse)	180 ml (3/4 tasse)	45 ml (3 c. à soupe)
180 ml (3/4 tasse)	150 ml 2/3 tasse)	40 ml (2 c. à soupe + 2 c. à thé)
150 ml (2/3 tasse)	125 ml (1/2 tasse)	30 ml (2 c. à soupe)
125 ml (1/2 tasse)	90 ml (1/3 tasse + 1 c. à soupe)	20 ml (4 c. à thé)
80 ml (1/3 tasse)	60 ml (1/4 tasse)	15 ml (1 c. à soupe)
60 ml (1/4 tasse)	45 ml (3 c. à soupe)	10 ml (2 c. à thé)

Pour la cuisson, réduire la température du four de 15 °C (25 °F).

Dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance envers les aînés (15 juin), le Centre d'action bénévole Brandon tiendra 2 kiosques d'information et de sensibilisation. (annulé en cas de pluie)

- 14 juin 2023 : Métro Émery de Saint-Damien
- 15 juin 2023 : Pharmacie Familiprix Saint-Gabriel

Sur place, vous pourrez discuter de ces enjeux et obtenir le Ruban mauve, symbole de lutte contre la maltraitance. Une des manières de contrer la maltraitance faite aux aînés est de mettre de l'avant le principe de bienveillance. Mais au fait, qu'est-ce que la bienveillance ?

« La bienveillance vise le bien-être, le respect de la dignité, l'épanouissement, l'estime de soi, l'inclusion et la sécurité de la personne. Elle s'exprime par des attentions, des attitudes, des actions et des pratiques respectueuses des valeurs, de la culture, des croyances, du parcours de vie, de la singularité et des droits et libertés de la personne aînée » (1). Il existe plusieurs conditions favorisant la bienveillance envers les personnes aînées. La plus déterminante consiste à placer la personne au centre des actions. En d'autres termes, il faut chercher à valider et à comprendre ses désirs, ses habitudes, ses attentes et ses besoins. Ultimement, la personne aînée doit juger si l'action accomplie ou suggérée lui convient.

En quoi consiste la bienveillance ?

- Consulter systématiquement la personne aînée pour toute question ou pour tout choix la concernant ;
- Ne jamais présumer de ce que cette dernière souhaite ou préfère ;
- Discuter avec la personne aînée de son parcours de vie, afin de mieux la connaître ;
- Considérer la personne aînée dans sa globalité (ne pas s'arrêter à son âge ou à sa condition de santé).

Comment être bienveillant au quotidien ?

Prendre le temps de parler à la personne âgée et de l'écouter.

La personne se sentira en confiance et appréciée à sa juste valeur.

La faire participer à des activités. Les activités sont un levier essentiel pour entretenir le lien social.

S'abstenir de donner des surnoms et de l'infantiliser. Lorsque vous n'êtes pas un proche, être trop familier avec la personne âgée peut heurter sa dignité et fragiliser son estime.

S'habituer à elle.

Il faut l'accepter comme elle est, avec ses particularités, et faire son maximum pour éviter de changer ses habitudes.



PRÉNATAUX
DANS LA MRC
DE D'AUTRAY

En présence
ou en ligne

**Prêts à débiter
votre histoire?**

- ♥ 5 rencontres régulières: 40 \$ (+5\$ d'adhésion)
- ♥ 3 rencontres thématiques gratuites
 - Allaitement (avec le CISSS de Lanaudière)
 - Entre mères enceintes
 - Entre futurs pères et nouveaux pères

Cible Famille Brandon
Maison de la famille et
Centre de ressources périnatales

**On vous accompagne
dès le départ**
Votre Centre de ressources périnatales
dans la MRC de D'Autray

 www.ciblefamillebrandon.com
450-835-9094 

Cible Famille Brandon, votre Maison de la famille et Centre de ressources périnatales

En juin, conférence « Devenir père d'un nouveau-né, un lien d'attachement à construire... », atelier méthode Bonapace, Brin de jasette, atelier de cuisine économique, et bien plus...

Le 15 juin, c'est aussi l'assemblée générale annuelle ! Souper pique-nique offert et présentation de nos réalisations de l'année.

Nous sommes ouverts du lundi au vendredi, de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30, au 15, rue Monday à St-Gabriel.

www.ciblefamillebrandon.com

Pépinière
Saint-Didace

841 route 348 450-835-2188



Arbustes • Annuelles • Vivaces

Service de plantation

Elaine Turcotte, horticultrice
pepinieressaintdidace@gmail.com



Jardins de la Rivière Maskinongé

Abonnement paniers de légumes biologiques
Kiosque à la ferme de juin à octobre
Certification par Écocert Canada

Contactez-nous
300, Route 348 à Saint-Didace
514 974-1171
jardinsrivieremaskinongé@gmail.com
www.facebook.com/jardinsrivieremaskinonge/



MIELLERIE Petite Maskinongé

● Produits de la ruche ●

Steve Brisson et Andrée Coulombe, artisans-apiculteurs

Ouvert sur rendez-vous

340, rue Principale, Saint-Didace, Qc, J0K 2G0 450.835.9529

Produits de la ruche

- Miel brut cru
- Bougies et cire d'abeille
- Propolis
- Vente de ruches et de nucléi
- Service de pollinisation

🌐 mielleriepetitemaskinonge.ca
✉ mpetitemaskinonge@gmail.com



ENTREPRISE ST-DIDACE RÉNOVATION GÉNÉRALE EXCAVATION ET TERRASSEMENT



450-752-9281



ent.st-didace@outlook.com



1845 QC-349 Saint-Didace, QC J0K 2G0



entreprisestdidace.com

GOUTTIÈRES Jonathan Villeneuve

gouttieresjonathanvilleneuve.com

Bureau:
450-835-3741
Cell: 418-654-0505
Courriel: gouttiere.villeneuve@gmail.com

Propriétaire installateur depuis 2010

RBO: 5775-4335-01



Autoportrait
Francine Labelle

L'Atelier Labelle Durand

www.francine.labelle.qc.ca
info@francine.labelle.qc.ca
www.magentablues.ca
511 rue Principale, St-Didace
450-835-9575

Programme Projets d'ici

Appel de projets



Ensemble, pour le développement durable

Dans le cadre de son programme Projets d'ici, la Caisse offre les opportunités de s'engager à travers un projet qui favorise les valeurs d'écocitoyenneté durable, et ce, d'ici le 3 décembre 2022.

Pour connaître les détails et pour soumettre votre projet, visitez le site desjardins.com/les-projets-d-ici

Desjardins
Caisse du Nord de Lanaudière

Programme Projets d'ici

Appel de projets



Ensemble, pour le développement durable

Dans le cadre de son programme Projets d'ici, la Caisse offre les opportunités de s'engager à travers un projet qui favorise les valeurs d'écocitoyenneté durable, et ce, d'ici le 3 décembre 2022.

Pour connaître les détails et pour soumettre votre projet, visitez le site desjardins.com/les-projets-d-ici

Desjardins
Caisse du Nord de Lanaudière

Semences de légumes, de fleurs et d'herbes
Livres de référence en culture écologique
Visite des jardins

www.jardinsdugrandportage.com
(450) 835-5813



Les **Jardins**
du Grand-Portage

Desjardins

Caisse du Nord de Lanaudière

Huit points de service pour mieux vous servir !

Un seul numéro : **450 886-3843**

www.desjardins.com

Centre de service Saint-Gabriel

20, rue Saint-Gabriel

Saint-Gabriel-de-Brandon

J0K 2N0

450 835-3428



**160 Rue Saint Gabriel,
Saint-Gabriel-de-Brandon,
QC J0K 2N0
Téléphone 450 835-4794**

**Ouvert
tout les jours
8h00 à 21h00**



L'ATELIER J.G. LAGACÉ

Mobilier extérieur
Bois neuf et usagé
Clous, vis et boulons
Portes et fenêtres usagées
Dépannage en quincaillerie,
plomberie et électricité

60, route 348
Saint-Didace, Qc J0K 2G0
oquilledunord@hotmail.com
50-835-4206

Dates à retenir en juin 2023

- Les lundis 5 et 19 juin 2023: bacs de déchets
- Les mercredis 7 et 21 juin 2023 : bacs recyclage
- Les dimanches, messes du mois de juin, p. 4
- Info biblio, p. 11-12
- Prochaine séance du conseil, lundi 12 juin, dans la salle de l'école Germain-Caron, située au 490, rue Principale.
- Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 12 juin 2023 à 19 h**, en salle du sous-sol de l'école Germain-Caron située au 490, rue Principale.

Le 15 juin 2023 : date de tombée pour le prochain journal.

Veillez noter que le prochain journal est un numéro double pour les mois de juillet et août. Donc si vous avez des activités en août, nous les faire parvenir en même temps que celles de juillet, soit pour le 15 juin. Merci de votre collaboration.

Faites parvenir vos articles ou petites annonces à journal@saint-didace.com ou au bureau de la municipalité à la mairie au 380 rue Principale.

Si vous désirez recevoir une version électronique du journal, vous pouvez en faire la demande à journal@saint-didace.com en mentionnant votre nom et l'adresse courriel ou vous désirez recevoir le journal.

BONNES PRATIQUES
CONSEILS DU SPÉCIALISTE - FEUX D'ARTIFICES

Toute personne qui désire faire usage d'une pièce pyrotechnique pour consommateur (selon le manuel de l'artificier-1999) doit respecter les conditions suivantes :

- ✓ a) qu'un dégagement de **30 mètres** soit prévu avec l'aire de lancement et tout bâtiment ou boisé;
- ✓ b) qu'un extincteur portatif avec une cote minimale de **4A-60B-C** soit disponible sur place près de l'aire de lancement.

← 30m → 30m →

Avant l'utilisation d'une pièce pyrotechnique à haut risque ou de pièces pyrotechniques à effets spéciaux, une **demande d'autorisation** doit être déposée par écrit au service incendie au moins **sept (7) jours ouvrables** avant la date fixée pour l'utilisation de ces pièces pyrotechniques, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur.

L'utilisation de feux d'artifices **ne doit pas nuire** à votre voisinage. Vous demeurez **responsable** des déboursés ou dommages qui peuvent résulter de leurs utilisations.

SOYEZ TOUJOURS VIGILANT!

POUR PLUS D'INFORMATIONS:

Service de Sécurité Incendie
MRC de D'Autray
Division prévention
www.mrcdautray.qc.ca

Tél: (450) 836-7007 poste 2510

550, rue De Montcalm
Berthierville (Québec) J0K 1A0